



Elections municipales et cantonales - Mars 2008

ou

L'offensive généralisée pour la conquête du leadership du Sud-Manche.

L'histoire politique du département (à lire sur: www.bocageavenir.com) est entièrement résumée dans celle du clan des élus locaux organisé selon un modèle de type féodal avec ses suzerains, ses vassaux (*grands et petits*) et ses petits seigneurs communaux qui veillent à la cohésion du groupe autour de son leader (de 1850 à 1988 Léon Jozeau-Marigné) ou de son trio voire de son quatuor de leaders (depuis 1988).

En juin 2007, l'équilibre du système politique manchois est sérieusement mis à mal.

En effet en juin 2007, le Maire Conseiller Général d'Avranches Guénaël Huet entre en dissidence en refusant le diktat qui lui est imposé à savoir se conformer à l'ordre de n'être que le suppléant du candidat Philippe Bas investi et soutenu massivement par le clan pour les législatives de la circonscription Avranches/Mortain. **Il se présente lui-même et il est élu, seul contre tous** ou presque, seul le Maire Conseiller Général de Sourdeval prendra parti pour lui.

Depuis cette date, le "syndicat des élus Manchois" (sic) développe une stratégie active de restauration de l'ordre ancien.

Le cumul durable du mandat de Maire d'Avranches et d'un mandat de parlementaire de la 2ème circonscription a toujours constitué la condition d'accès au statut de leader du Sud-Manche comme le moyen essentiel de le conserver. De là l'exceptionnelle longévité du leadership de Léon Jozeau-Marigné, Sénateur, Maire d'Avranches puis de René André (*Député, Maire d'Avranches*). On pourrait donc penser que Guénaël Huet qui cumule désormais les deux mandats a vocation comme ses prédécesseurs à devenir le leader du Sud-Manche et, par voie de conséquence, un des grands patrons du "Syndicat des élus du Sud-Manche" (sic).

Mais vérité d'autrefois n'est pas celle d'aujourd'hui car pour la première fois dans son histoire le Sud-Manche se retrouve doté de deux leaders: le leader "réel", René André, et le leader "potentiel", Guénaël Huet. René André, patron incontesté du Sud-Manche, entend bien le rester. La levée de ses droits de pension et pour ce faire l'abandon de son mandat de député n'a été qu'une bonne opération personnelle de gestion de carrière, absolument pas l'annonce d'une retraite politique.

Pour conserver son influence, il lui faut nécessairement briser le développement de celle qui mécaniquement met en cause la sienne. Il lui faut donc "couper les ailes" de son rival en influence ce qui passe par une attaque sur tous les mandats qu'il détient.

Au fond, deux leaders pour le Sud-Manche, c'est évidemment un de trop.

René André dispose encore du pouvoir que lui confère ses deux mandats (*Président de la Communauté de Communes d'Avranches, Président du Pays de la Baie*) et de l'appui du réseau relationnel très serré mise en place patiemment pendant plus d'un quart de siècle d'exercice d'un leadership politique incontesté. Il a dès septembre 2006 commencé visiblement un travail de "sape" du pouvoir de Guénaël Huet, il sait trop bien que la promotion politique de ce dernier signifie, mécaniquement, s'il est élu, sa mort politique. Il est donc nécessaire de l'empêcher d'être député, à tout le moins, si celui-ci conquiert malgré tout ce mandat, de lui faire perdre sa mairie (de là l'action commencée de longue date et négociée dès septembre 2006 avec Jean-Louis Burgot puis avec Jean-Pierre Gouédard) de l'empêcher, aux élections cantonales, de placer un homme à lui (négociation avec J.L. Burgot, avec J.P. Gouédard et bien sûr avec son vice-Président à la Communauté de Communes Jean Andro qui d'ailleurs sera le bénéficiaire de ce laborieux marchandage) et, pour le futur plus lointain, d'aider à l'implantation dans le Sud-Manche d'un autre grand leader potentiel Philippe Bas à Saint-Pois.

René André met un terme à sa carrière d'élu

René André a pris sa décision. Il ne sera pas candidat aux élections municipales.

"Je ne me présenterai pas aux élections municipales, je ne serai donc pas candidat à la présidence de la communauté de communes." René André met un terme à sa carrière d'élu local. A 66 ans, l'ancien maire d'Avranches et député du sud-Manche se retire de la vie politique, pour se consacrer, à Paris, à sa fonction de conseiller à la Cour des Comptes.

Le retrait de René André était dans l'air. Au mois de janvier, lors de la cérémonie des vœux de la communauté de communes, le président parlait comme si c'était la dernière fois, savourant ses derniers instants de discours en public.

Lâché par ses anciens amis

La défaite de Philippe Bas, son successeur désigné, face à Guénaël Huet aux élections législatives de juin 2007, avait affaibli le poids politique de René André. Les échéances municipales de



A 66 ans, René André, désormais conseiller à la Cour des Comptes, se retire de la vie politique locale. Il a été maire d'Avranches de 1989 à 2001, député du sud-Manche de 1983 à 2007, président de l'intercom de 1992 à 2008.

mars 2008 ont mis l'élu au pied du mur. Apprécié pour le travail réalisé en tant que président de l'intercom, René André était prêt

à repartir mais il lui fallait être sur une liste à Avranches. Sur celle du maire sortant, Guénaël Huet, c'était impossible. Il restait la liste

de Jean-Pierre Gouédard. Mais plusieurs de ses colistiers menaçaient de quitter le navire si René André venait se joindre à eux. On a évo-

qué alors une candidature dans une commune périphérique. "Ce n'est pas ma conception de la politique", a confié René André.

Autres prémices de cette retraite, sa déclaration, vendredi 1er février, à la réunion du conseil d'administration du Pays de la Baie qu'il avait initié : "Je ne serai plus candidat. Je n'ai jamais été opposé à la constitution du Pays en syndicat mixte mais j'ai toujours été opposé à cette idée que le Pays allait résoudre à lui seul les problèmes économiques de notre région."

René André s'est alors exprimé sur les statuts du nouveau syndicat mixte. Puis il s'est levé, indiquant un peu gêné, à l'assemblée, "Je ne peux pas rester, je dois partir", et emportant avec lui au passage le fil de son micro. C'est tout naturellement que Guénaël Huet a repris le fil... du débat.

Michel Thoury, maire de Saint-James, en a profité pour poser ses jalons et régler sans doute quelques comptes. "J'en ai connu des leviers dans le sud-Manche. Mais rien de ce qui a été fait a été structurant, mis à part l'A84 et le Paris/Granville. On a fait du saupoudrage pour satisfaire tout le monde. Si on n'avait pas fait ça, le Mortainais aurait déjà ses routes." René André présidera son dernier conseil de communauté le 23 février.

cette décision de René André est évidemment capitale puisqu'elle met un point d'arrêt définitif à l'analyse des scrutins à venir conduit en termes d'affrontement stratégique pour la conquête du leadership du Sud-Manche.

Off Record, **Bocage Avenir** s'inscrit en faux contre le jugement de Michel Thoury exprimé ci-dessus. René André a été un grand et bon leader du Sud-Manche pendant près d'un quart de siècle. Certes sa fin de mandat législatif aurait pu être plus glorieuse mais, alors qu'il aurait pu perdurer en usant du consternant subterfuge consistant à poser sa candidature dans une commune périphérique, il ne l'a pas fait. Il a préféré se retirer dans la dignité. Au nom des habitants du Sud-Manche, **Bocage Avenir** lui souhaite une bonne retraite dans la satisfaction du travail accompli.

Les débris d'une armée.

Sur le terrain, les armées, privées de général, ne sont plus désormais que des bandes minées par la lutte intestines des sous-lieutenants qui, tous, veulent être généraux.

Illustration: I la bataille d'Avranches.

La défection de René André prive la liste d'opposition municipale de sa légitimité politique. En effet, avec René André, le combat à Avranches, pour les électeurs, présentait un véritable et clair enjeu. Il s'agissait de trancher pour le futur leadership: René André ou Guénaël Huet ?

Sans lui, la liste d'opposition ne pose plus aucune question réelle aux électeurs. Elle se révèle n'être plus qu'un simple rassemblement d'ambitions individuelles.

Elle ne peut d'ailleurs être chose:

* Sur le fond, Jean-Pierre Gouédard, tête de liste, ne peut évidemment pas critiquer la gestion

municipale puisqu'il est aux affaires municipales et, même dans les premiers rôles, puisqu'il est 5ème adjoint au maire.

* Sur la forme, il ne peut critiquer sérieusement le manque de concertation dans le fonctionnement du Conseil Municipal. Pour être associé, il faut participer. L'absentéisme chronique du 5ème adjoint est sans nul doute justifié par son maladroït "*J'ai un métier, j'entends l'exercer pleinement*" - (FR 3 - Face à face du 6 Février 2008) il n'en demeure pas moins qu'il révèle une désinvolture regrettable au regard des devoirs d'un élu, à fortiori si cet élu prétend être Maire (à mi-temps ?) d'une ville de près de 10 000 habitants.

Et puisqu'il faut évidemment masquer la réalité d'une liste qui n'est qu'un rassemblement hétéroclite d'ambitions personnelles, il faut, contre toute vraisemblance, donner l'apparence d'une signification politique à ce qui devient dès lors, non plus un simple appétit somme tout trivial pour les honneurs et les places mais un engagement pour une noble cause..... "*L'ouverture*" ! (sic).....

Ainsi, et au nom de *L'ouverture*, les anciens rivaux d'hier sont les alliés d'aujourd'hui puisqu'aussi bien Jean-Louis Burgot, comme J.P. Gouédard se réclame de la "*droite sociale et libérale*" (sic), ainsi encore deux (mais deux seulement), conseillers municipaux d'opposition au titre de la liste de gauche "*Vivre Avranches Autrement*" rejoignent-ils la droite libérale et sociale. En vérité, il s'agit de "*ratissier large*" au niveau des électeurs, on lorgne de toute évidence sur les voix de gauche, orpheline de liste cette année (34% des voix en 2001).

La tentative se veut habileté suprême, elle n'est que dérisoire maladresse. Les élections municipales ne sont pas des élections nationales. La bruyante "*ouverture*" de la liste "Union tous azimuts contre le sortant" (*Ouest-France*, 3/2/08) n'a "*d'ouverture*" que l'apparence... puisque cette "*ouverture*" s'est soldée, le destin est ironique, par le départ de son général René André, rejeté de sa liste par les bénéficiaires de "*l'ouverture*".

Illustration: II - Philippe Bas, le retour(?)

Il pensait s'implanter à Mortain en postulant pour le mandat de Conseiller Général laissé vacant. C'était méconnaître le dicton, selon lequel "*si les amis sont les amis, le meilleur ami c'est soi-même*". Le bon ami Serge Deslandes, Président de la Communauté de Communes a donc décidé de se présenter lui-même à ce mandat.

C'est finalement à Saint-Pois que l'affaire s'est faite. Gérard Chesnel, Conseiller Général sortant, n'en fait pas mystère, il a dû "*céder son fauteuil*" à Philippe Bas sur intervention pressante du Maire Conseiller-Général de Brécéy animateur principal comme chacun le sait du réseau anti-Huet.

Le canton est tout petit mais tant mieux:

Petit ou pas, il permet de se faire une place au soleil de l'Assemblée départementales. La place peut-être très belle, la rumeur ne dit-elle pas que son Président J.F. Legrand, (*ministrable* ?) pourrait quitter prochainement le Conseil.

Petit et même très petit, il doit permettre d'assurer aisément le succès *dans un fauteuil*.

Oui, mais.

Mais les élus du Sud-Manche, jusqu'alors soutiens indéfectibles de René André ne riquent-ils pas, vu le départ de leur leader, d'apporter leur soutien à celui qui va le devenir. Ne vont-ils pas s'engager à côté de lui pour combattre, localement, l'homme qui s'est toujours présenté en rival de Guénhaël Huet.

Mais si dès lors Philippe Bas, isolé, n'apparaît plus que comme l'homme mis en place par Bernard Tréhet n'y a-t'il pas danger ? Les habitants du Canton de Saint-Pois sont en effet très sensibles sur le sujet du Centre d'Enfouissement des ordures ménagères et des déchets industriels, (C E T) de Cuves, comme sur celui des lignes à très haute tension (THT) puisqu'ils sont affectés au premier chef par ces réalisations scandaleuses. Le Maire-Président de la Communauté de Communes, Vice-Président du Conseil général étant évidemment le vrai promoteur du CET et un actif combattant pour la cause de l'EPR à Cherbourg (et donc des lignes THT qui vont avec), le risque n'est il pas grand que les électeurs, faute de pouvoir sanctionner le "Parrain" et de ces projets consternants et du candidat Philippe Bas sanctionnent le "Filleul" ?

Illustration: III - Les Cantonales d'Avranches.

BA n'a rien à ajouter aux informations et commentaires publiés lors de la répétition générale qu'était la partielle de 2008, sinon que le retrait politique de René André peut sans doute ouvrir un espace intéressant pour le candidat socialiste Thierry Pennec.

Rappel:

Bocage Avenir (BA) n'est pas un parti politique mais un mouvement citoyen de réflexions et d'actions républicaines. Ses prises de positions électorales sont toujours dictées par son programme: *voir historique de Bocage Avenir et son programme sur son site:*

www.bocageavenir.com

établi par sa commission spécialisée après une analyse approfondie de l'Histoire Politique du département de la Manche de 1950 à nos jours, également sur le site de **BA**.